

Image not found or type unknown



Recrutement gardien suite départ à la retraite

Par **audrey Meyers**, le **28/12/2016** à **14:59**

Bonjour,

Notre gardien concierge (qui est logé) part à la retraite, notre syndic a présenté 3 candidats mais comme ces derniers ne convenaient pas, il veut passer par un cabinet de recrutement avec l'accord du président du conseil syndical MAIS sans passer par l'AG et à la charge des copropriétaires. En a-t-il le droit et y a -t-il un recours ? Sachant que des solutions gratuites existent. De plus le montant des dépenses devant passer à l'AG a été voté et le coût du recrutement dépasse ce montant.

Merci pour votre retour

Bien cordialement